

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze
Le deux juin

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC, dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire à vingt heures à la mairie
Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire
Date de convocation du conseil municipal : le 26 mai 2014

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 26 Votants : 26

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- Mme BOMPOIL Jocelyne- M. BOUSSEAU Yannick- M. BRIAND Jean-Yves- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- Mme LEVRAUD Françoise- M. LORJOUX Laurent- M. MUELA Patrick- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme

ABSENT EXCUSE : M. CHATAL Jean-Paul

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

Délibération n°2014D85 :
Subvention au collège Saint Joseph
Pour financer des voyages d'étude

Le collège Saint Joseph de Nivillac sollicite une subvention pour financer des voyages d'étude pour tous les élèves de troisième à Berlin en Allemagne et à Londres en Angleterre.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur cette demande sachant que le coût du voyage linguistique s'élève à 420 € par élève.

Le conseil municipal, après délibération,
Considérant l'intérêt sur le plan pédagogique de l'opération,

- Décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 12 € par élève de Nivillac concerné par ces activités,
- Précise que le versement se fera à l'issue du voyage sur présentation d'une liste des élèves domiciliés à NIVILLAC y ayant participé.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Alain GUIHARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140602-2014D85-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2014

Publication : 04/06/2014